

FEADER –2023-2027 – Région Guadeloupe

ANNEXE - PLAN DE FINANCEMENT — 75.01

1- RESSOURCES PREVISIONNELLES:

Financements d'origine publique

Co- financeurs publics sollicités	Montants en €	Sollicité dans le cadre de la présente demande	Sollicité dans le cadre d'une autre demande	Obtenu	Justificatif
Région (15%)					
FEADER (85%)					



FEADER –2023-2027 – Région Guadeloupe

2- DEPENSES PREVISIONNELLES:

> Montants forfaitaires en cas d'installation à titre principal :

Installation à titre principal	Montants à reporter
Montant socle -73 000 €	
Modulation revenus complémentaires extérieurs inférieurs à ½ SMIC - 9 000 €	
Modulation AB (conversion ou maintien) – 9 000 €	
Modulation complémentarité des ateliers (animal et végétal) – 9 000 €	
Montant total prévisionnel demandé	€

> Montants forfaitaires en cas d'installation à titre secondaire :

Installation à titre secondaire	Montants à reporter
Montant socle -36 500 €	
Modulation revenus complémentaires extérieurs inférieurs à ½ SMIC - 4 500 €	
Modulation AB (conversion ou maintien) – 4 500 €	
Modulation complémentarité des ateliers (animal et végétal) – 4 500 €	
Montant total prévisionnel demandé	€

